

Lignes directrices en matière de communication : Messages clés pour le nouveau/ la nouvelle ministre

- C'est un honneur pour moi d'être désigné/désignée ministre des Anciens Combattants et j'ai hâte de servir ceux qui ont servi et qui continuent de servir notre pays de façon si admirable.
- C'est un privilège d'être nommé/nommée à ce poste à un moment si important de l'année... pendant le mois où nous prenons chacun une pause pour nous souvenir et reconnaître tous ceux qui servent notre pays.
- Plus tôt ce mois-ci, nous avons souligné la Semaine des vétérans – une occasion de rendre hommage à ceux qui ont servi le Canada, hier et aujourd'hui, en temps de guerre, de conflit militaire et de paix. En tant que ministre, j'aurai l'honneur d'encourager les Canadiens et les Canadiennes à reconnaître les vétérans et à leur rendre hommage tout au long de l'année, ce qui constitue un volet important du mandat du Ministère.
- Anciens Combattants Canada s'efforce chaque jour d'assurer la santé générale, le bien-être et la sécurité financière des vétérans et de leur famille. J'ai hâte de voir le travail qui nous attend et de veiller à ce que les vétérans reçoivent les services dont ils ont besoin.
- Nous offrons aux vétérans et à leur famille un certain nombre de programmes et de services conçus pour répondre à la fois aux possibilités et aux défis qui peuvent survenir une fois qu'ils ont terminé leur transition vers la vie après le service.

Si l'on insiste sur une question en particulier :

- J'ai l'intention de rencontrer des vétérans, des intervenants et des membres du personnel de sorte à mieux comprendre la dynamique et les possibilités qui s'offrent à nous pour favoriser le bien-être des vétérans.

Anecdote, si nécessaire :

Citation de Martha Heller, experte des chefs de l'information de la nouvelle ère

- *« Si vous voulez laisser votre marque dans votre organisation, ayez un point de vue qui remet parfois en question le statu quo, mais faites le travail nécessaire pour que ce point de vue soit éclairé. » [Traduction]*
- J'ai donc l'intention de m'informer rapidement!

Messages clés : Principaux enjeux

Temps d'attente pour les prestations d'invalidité (arriéré)

Malgré l'embauche de personnel supplémentaire et l'amélioration du processus de demande, le nombre de demandes de prestations d'invalidité continue de dépasser la capacité. En date du 31 mars 2019, 40 305 demandes étaient en attente (nota : 13 564 étaient en attente de renseignements supplémentaires et 26 741 étaient en attente d'une décision).

- De plus en plus de vétérans se présentent pour obtenir l'aide dont ils ont besoin.
- Depuis 2015, Anciens Combattants Canada a enregistré une augmentation de plus de 90 % des nouvelles demandes de prestations d'invalidité.
- Le Ministère fait des progrès pour améliorer la prestation de services aux vétérans, réduire les temps d'attente et faciliter les choses pour les vétérans et leur famille.

Semaine des vétérans / Campagne d'Italie

Chaque année, du 5 au 11 novembre, nous nous souvenons de leur service et de leurs sacrifices. La Semaine des vétérans se conclut le 11 novembre par la tenue de cérémonies commémoratives du jour du Souvenir organisées dans l'ensemble du pays.

- Cette année, la Semaine des vétérans avait pour thème le 75^e anniversaire de la campagne d'Italie, l'un des nombreux jalons importants qui ont mené à la fin de la Seconde Guerre mondiale.
- Au cours de la Semaine des vétérans, des activités commémoratives ont été organisées d'un bout à l'autre du Canada et à l'étranger. Des milliers de Canadiens ont participé à ces activités en personne ou virtuellement pour montrer qu'ils se souviennent de nos vétérans.

Publicité pour la Semaine des vétérans

- Éléments créatifs mis à jour : Notre liberté
- Campagne de publicité de 2 M\$, du 1^{er} au 11 novembre
- Multiples médias payants : télévision, en ligne, médias sociaux, Internet/Facebook/Instagram/Snapchat/Twitter/Spotify/YouTube
- Page principale du Souvenir de la Semaine des vétérans sur veterans.gc.ca

Enquête sur l'affaire Desmond en Nouvelle-Écosse

Lionel Desmond, un vétéran des Forces armées canadiennes, s'est suicidé après avoir abattu son épouse, sa mère et son enfant le 3 janvier 2017. Le 28 décembre 2017, le médecin légiste en chef de la Nouvelle-Écosse a recommandé la tenue d'une enquête en vertu de la *Fatality Investigations Act* (article 26) sur le décès de Lionel Desmond et de sa famille. Les audiences devraient débuter en janvier 2020 à Guysborough (Nouvelle-Écosse).

- Nous sommes de tout cœur avec les familles mises en cause dans cette tragédie.
- Le gouvernement du Canada s'engage à appuyer l'enquête sur l'affaire Desmond et répondra aux demandes de renseignements qui relèvent de sa compétence.

Faits saillants sur les programmes et services : La pension à vie

Mise en vigueur le 1^{er} avril 2019, la pension à vie est une combinaison d'avantages qui procurent une reconnaissance, un soutien du revenu et une stabilité aux militaires et aux vétérans qui souffrent d'une maladie ou d'une blessure liée au service.

- Cette nouvelle combinaison d'avantages permettra aux vétérans et aux membres des Forces armées canadiennes (FAC) touchés par une blessure ou une maladie liée au service militaire de déterminer la forme d'indemnisation qui leur convient le mieux, à eux et à leur famille.
- La pension à vie est un programme complet qui prévoit une indemnisation en cas de douleur et de souffrance et des prestations de remplacement du revenu.
- La pension à vie représente un investissement supplémentaire de près de 3,6 milliards de dollars pour soutenir les vétérans du Canada. Combinés aux programmes de mieux-être déjà annoncés dans les budgets précédents, les investissements du gouvernement du Canada depuis 2016 s'élèvent à près de 10 milliards de dollars.
- Ces investissements répondent aux demandes des vétérans : une pension mensuelle à vie, des mesures de soutien améliorées, un système plus simple et une expérience plus positive, tout en aidant les vétérans et leur famille à faire la transition à la vie après le service.

Soins de longue durée

- Notre gouvernement s'est engagé à appuyer les vétérans du Canada et leur famille, et il continue à le faire.
- Nous accordons une priorité absolue à s'assurer que nos vétérans obtiennent le soutien dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin, ce qui inclut l'accès aux soins de longue durée.
- Nous soutenons les vétérans et nous répondons à leurs besoins en matière de soins de longue durée dans plus de 1 200 établissements provinciaux et privés à l'échelle du pays.

- Nous collaborons avec les autorités provinciales, les vétérans et leur famille afin d'explorer toutes les options possibles pour le déménagement des vétérans dans des maisons de soins infirmiers et des centres de soins de longue durée, dans la mesure du possible.
- Depuis qu'il a pris connaissance des défis que doivent relever certains vétérans dans l'accès aux soins de longue durée, Anciens Combattants Canada travaille en étroite collaboration avec les provinces, les autorités sanitaires et les installations de santé pour trouver des solutions qui permettent d'assurer le bien-être des vétérans.
- Nous nous sommes engagés à veiller à ce que les vétérans reçoivent le respect, le soutien et les soins qu'ils méritent.
- Depuis 2016, les investissements liés aux programmes et aux services destinés aux vétérans se sont élevés à 10 milliards de dollars

Dossiers litigieux : Méfloquine

La méfloquine est un antipaludéen oral qui est utilisé par les FAC depuis le début des années 1990.

- Les vétérans qui croient être atteints d'une invalidité liée à leur service militaire sont invités à communiquer avec Anciens Combattants Canada pour obtenir de l'aide.
- Anciens Combattants Canada ne fait pas de diagnostic. Il incombe au praticien de soins de santé du vétéran de poser un diagnostic. Le Ministère traite les demandes et rend des décisions en fonction des diagnostics reconnus et du lien avec le service.
- Il est également important de noter qu'Anciens Combattants Canada ne réglemente ni ne prescrit la méfloquine. Comme pour tout traitement ou toute ordonnance remboursée par le Ministère, ACC n'a pas le pouvoir d'ordonner aux professionnels de la santé d'autoriser des traitements particuliers.

Dossiers litigieux : Heyder Beattie (inconduite sexuelle dans les FAC)

Certains vétérans ont été touchés par des traumatismes sexuels au cours de leur service militaire. Ce genre d'expérience peut avoir une incidence sur la santé mentale et physique des vétérans, même de nombreuses années plus tard. Tous les vétérans qui croient souffrir d'une maladie ou d'une blessure liée à leur service, qu'ils soient de nature sexuelle ou non, sont encouragés à communiquer avec le Ministère pour pouvoir discuter de leurs besoins et obtenir tout le soutien possible.

- Anciens Combattants Canada s'engage à faire en sorte que les vétérans admissibles et leur famille aient accès au soutien dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin.
- Anciens Combattants Canada s'engage à mettre à jour ses politiques pour s'assurer que les vétérans reçoivent le soutien dont ils ont besoin, avec respect et compassion.

- Le gouvernement du Canada s'engage à offrir un milieu de travail où tous les employés sont traités avec respect et dignité, qui est exempt de discrimination et de préjugés.
- Comme cette affaire est actuellement devant les tribunaux, il serait inapproprié de formuler d'autres commentaires.

Dossiers litigieux : Rajustement correctif de la pension d'invalidité (indexation et augmentation)

Au début des années 2000, le gouvernement du Canada a apporté une modification à l'exemption fiscale pour les particuliers consentie en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ce changement n'a été intégré au calcul du rajustement annuel effectué par Anciens Combattants Canada qu'en janvier 2011 et après cette date. Environ 270 000 vétérans, survivants et membres de la GRC qui ont reçu une pension d'invalidité d'Anciens Combattants Canada de 2003 à 2010 sont touchés et recevront un paiement rétroactif. La valeur estimée de l'erreur est d'environ 165 millions de dollars.

- Nous remercions l'ombudsman et son personnel d'avoir porté cette importante question à notre attention.
- Dès que l'ombudsman nous a fait part de cette situation, nous avons commencé à faire des plans pour obtenir les ressources nécessaires afin d'indemniser les personnes touchées.
- Nous travaillons d'arrache-pied pour que cet argent parvienne aux personnes touchées.